

## SECTION II PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Ce chapitre présente le profil de la Municipalité régionale de comté des Appalaches et des municipalités qui la composent sur les plans géographique et socioéconomique. Elle fait ressortir succinctement leurs impacts sur la protection incendie du territoire.

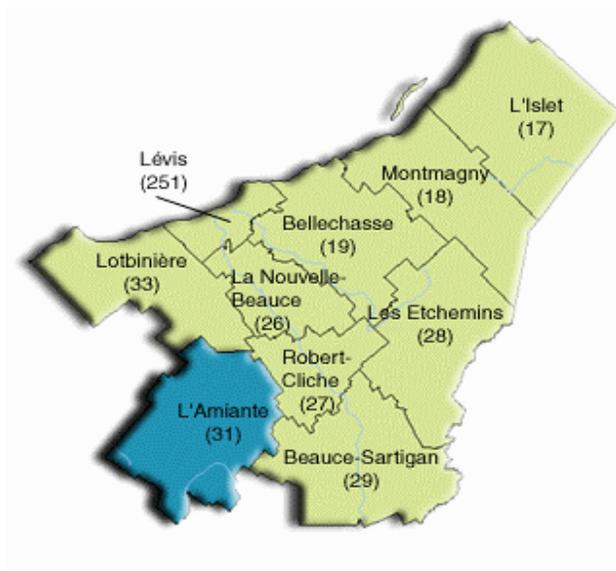
Chaque rubrique est complétée par des tableaux et des cartes illustrant les différents éléments abordés.

### 2.1 Une région vaste et diversifiée

La MRC des Appalaches occupe un territoire exceptionnel qui se caractérise par ses exploitations minières et ses nombreux plans d'eau. Riche en contrastes, c'est une région où s'harmonisent les paysages miniers, les lacs, les forêts, l'activité urbaine et la douce tranquillité des villages.

Créée en 1981, sous l'appellation de MRC de L'Amiante, la MRC des Appalaches<sup>1</sup> constitue une entité administrative qui regroupe 19 municipalités. L'organisme est dirigé par un conseil formé par chacun des maires des municipalités membres et, outre les pouvoirs traditionnellement reconnus aux anciens conseils de comté, il exerce tous les pouvoirs définis par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

FIGURE 1- RÉGION ADMINISTRATIVE (12) CHAUDIÈRE-APPALACHES



Située à l'extrémité sud-ouest de la région Chaudière-Appalaches, dont elle occupe une part régionale de 10,8%, la MRC des Appalaches s'étend sur 1906 km<sup>2</sup>. Elle possède des limites communes avec les régions administratives du Centre-du-Québec (17) et de l'Estrie (05), et est contiguë aux MRC de Lotbinière, Robert-Cliche, Beauce-Sartigan, Le Granit, Le Haut Saint-François, Arthabaska et L'Érable.

CARTE 1 : Localisation de la MRC des Appalaches

<sup>1</sup> La nouvelle nomination de MRC des Appalaches a été adoptée en novembre 2008.

### 2.1.1 Situation générale

Bénéficiant de grandes superficies mais peu densément peuplées, les municipalités de la MRC offrent à leurs résidants des qualités environnementales exceptionnelles. Pôle urbain de la MRC des Appalaches, la ville de Thetford Mines compte plus de 26 000 citoyens. Les 18 municipalités rurales comptent moins de 3 000 résidants permanents chacune, et la population de 13 d'entre elles n'atteint pas 1 000 habitants. La densité moyenne de la population au kilomètre carré est de 22,7 habitants.

**FIGURE 2- LA MRC DES APPALACHES**



Localisée au centre du territoire, la ville de Thetford Mines concentre plus de 61 % des résidants de la MRC des Appalaches. Elle est la troisième ville en importance de la région Chaudière-Appalaches.

La ville de Disraëli et les municipalités de Saint-Joseph-de-Coleraine et East-Broughton forment des pôles secondaires, situés au sud et au nord de la MRC. Ces agglomérations offrent les services, commerces et centres d'intérêts de la vie urbaine et semi-urbaine, à proximité des charmes de la vie rurale et riveraine.

**VOIR CARTE 2 : Municipalités et périmètres urbains**

On dénombre 20 périmètres d'urbanisation de taille très variable (moins de 15 hectares à plus de 4000), répartis dans 16 des 19 municipalités. La superficie imposante du territoire occasionne des distances importantes entre les municipalités et leurs périmètres urbains.

Plusieurs de ces municipalités voient leur population augmenter significativement durant la saison estivale avec l'arrivée des riverains, ce qui génère de nouveaux pôles de concentration. À titre indicatif, selon les municipalités, on estime à 3 400 le nombre d'augmentation totale de la population estivale de la MRC en 2007<sup>2</sup>.

Outre les particularités physiques et socioéconomiques, l'organisation générale de la sécurité incendie de la MRC des Appalaches tiendra compte de la superficie du territoire à couvrir, de même que des caractéristiques urbaines et rurales, et de villégiature en saison.

<sup>2</sup> Cumul - Rapports financiers consolidés de terminant au 31 décembre 2007 des municipalités.

**FIGURE 3- POPULATION ET SUPERFICIE DES MUNICIPALITÉS**

CODE	DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE
31056	M	<a href="#">Adstock</a>	2 754	289,22
31008	M	<a href="#">Beaulac-Garthby</a>	915	76,81
31015	V	<a href="#">Disraeli</a>	2 599	6,47
31020	P	<a href="#">Disraeli</a>	1 080	93,88
31122	M	<a href="#">East Broughton</a>	2 396	9,31
31040	M	<a href="#">Irlande</a>	959	110,20
31105	M	<a href="#">Kinnear's Mills</a>	342	93,18
31130	P	<a href="#">Sacré-Coeur-de-Jésus</a>	602	103,85
31095	M	<a href="#">Saint-Adrien-d'Irlande</a>	425	52,78
31060	M	<a href="#">Sainte-Clotilde-de-Beauce</a>	612	58,68
31050	P	<a href="#">Sainte-Praxède</a>	438	135,68
31030	M	<a href="#">Saint-Fortunat</a>	296	75,52
31140	M	<a href="#">Saint-Jacques-de-Leeds</a>	723	81,83
31025	P	<a href="#">Saint-Jacques-le-Majeur-de-Wolfestown</a>	188	59,33
31100	M	<a href="#">Saint-Jean-de-Brébeuf</a>	398	79,68
31045	M	<a href="#">Saint-Joseph-de-Coleraine</a>	2 030	125,11
31035	M	<a href="#">Saint-Julien</a>	408	82,30
31135	M	<a href="#">Saint-Pierre-de-Broughton</a>	899	147,46
31084	V	<a href="#">Thetford Mines</a>	26 190	224,37
<b>TOTAL</b>		<b>(19 MUNICIPALITÉS)</b>	<b>44 254</b>	<b>1 905,66</b>

Source : Ministère des Affaires municipales et des Régions – Décret mai 2008

### 2.1.2 Le milieu géophysique

La MRC des Appalaches se situe en bordure du bouclier canadien, plus précisément dans la région des Appalaches. Elle chevauche ainsi la plate-forme appalachienne et les monts Notre-Dame, ce qui a pour effet de modeler une intéressante topographie caractérisée par l'alternance de hautes collines et de vallées.

Ces collines ont une altitude moyenne de 450 mètres avec des monts culminants à plus de 600 mètres, dont le mont Adstock qui atteint une altitude de 710 mètres, et offrent de nombreux produits récréotouristiques.

Le territoire de la MRC possède un ensemble hydrographique appréciable, caractérisé par la présence de quatre (4) bassins versants soit ceux des rivières Bécancour (au nord-ouest), Chaudière (au nord-est), Saint-François (au sud-est) et Nicolet (au sud-ouest). On y dénombre trente-trois (33) lacs et étangs qui couvrent une superficie d'environ 70 km<sup>2</sup>, soit plus de 4 % de toute la superficie de la MRC. Leurs rives font plus de 180 kilomètres et offrent à la population de nombreuses opportunités de loisirs et de villégiature. La densité d'occupation du sol des rives de plusieurs plans d'eau dépasse même celle de certains périmètres d'urbanisation.

### Le Mont Adstock



### Le lac Aylmer



Sept (7) zones structurales forment la mosaïque géologique de la MRC. Cette diversité géologique est particulièrement intéressante du point de vue économique puisque la pétrographie de la région, où l'on retrouve la péridotite avec serpentine, est la principale source d'amiante.

La vocation dominante est principalement agricole pour la majorité de nos municipalités; l'aire d'affectation agricole dépasse largement la moitié de la superficie totale de la MRC. Généralement, les sols sont plus propices à l'établissement de la forêt qu'à la pratique d'une agriculture intensive. Les principales limitations sont liées à la minceur des dépôts et à la pierrosité ainsi qu'à des mauvaises conditions de drainage et aux fortes pentes.

La combinaison et la sévérité de ces diverses limitations ont pour conséquence que près de 70 % de tout le territoire est de classe sept (7) selon la classification des terres du Canada. Évidemment, cette classification ne donne qu'un aperçu du potentiel agricole et elle ne tient pas compte des systèmes de cultures susceptibles d'améliorer le rendement ni des nombreux efforts d'amendement apportés à ces sols depuis plusieurs générations.

Outre l'agriculture, les affectations urbaine et de villégiature, on retrouve sur le territoire les affectations agroforestière, minière, récréotouristique et de réserve écologique. Les aspects très variés de la topographie et de l'occupation du sol du territoire de la MRC des Appalaches, qui en font par ailleurs tout l'intérêt, pourraient toutefois occasionner des contraintes lors d'incendie et obliger à élaborer des stratégies d'intervention et de protection spécialement adaptées. Ces impacts sont considérés lors de la planification de la protection du territoire en matière d'incendie pour chacune des municipalités.

**CARTE 3 : Topographie et hydrographie**

**CARTE 4 : Principales occupations du sol**

### Paysage agricole de la MRC



### Topographie typique de la MRC



## 2.1.3 Réseaux de transports

### Réseau routier

L'accessibilité routière de la MRC est assurée par les routes nationales 161, 165 (axe nord-sud) et 112 (axe est-ouest) qui relient le territoire aux autoroutes 20 (est-ouest) et 73 (nord-sud), situées toutefois à l'extérieur de ses limites. Les axes est-ouest sont assurés de plus par la route régionale 269 et les routes collectrices 263, 267 et 271, de même que les chemins de Stratford, de Saint-Julien, de Saint-Adrien et la route du Parc Frontenac.

Au chapitre de la fluidité de la circulation sur les routes praticables l'année durant, aucune problématique significative n'a été notée. À l'exception de clignotants de quatre voies, seules les villes de Thetford et de Disraeli possèdent des feux de signalisation à trois ou quatre intersections et ils ne représentent pas de contrainte particulière en cas de déplacements des pompiers.

### Transport de matières dangereuses

Plusieurs camions transportant des matières dangereuses empruntent quotidiennement la route 112 (axe est-ouest) et représentent ainsi un risque particulier en cas d'incendie. Par exemple, le camionnage régulier transitant par le Chemin Vimy, afin de pourvoir une entreprise de fabrication de dynamite en matière première et distribuer le produit fini à travers le Québec et l'Ontario, représente certainement un risque à considérer par la municipalité et son service de sécurité incendie.

### Routes fermées l'hiver

Les routes fermées l'hiver ou partiellement déneigées, les accès parfois exigus aux très nombreuses résidences de villégiature et sucreries, présentent plus d'une contrainte aux véhicules d'urgence. Ces chemins condamnés en saison obligent les pompiers à emprunter des détours qui rallongent le temps de réponse, quant ils n'interdisent pas carrément l'accès aux bâtiments. Des stratégies devront donc être élaborées par les services d'incendie pour tenir compte de ces contraintes, incluant une cartographie à jour indiquant les chemins fermés en saison hivernale tout comme les pentes accentuées, les ponts étroits et toutes autres contraintes de déplacement.

### **Chemins patrimoniaux**

Les Chemins Craig et Gosford (route locale 216) traversent le territoire à l'extrême est, du nord au sud; ces Chemins patrimoniaux rappellent que dès le début du 19<sup>e</sup> siècle, la région s'est trouvée au cœur du premier service de diligence entre Québec et Boston et que ce développement a contribué à l'ouverture des terres et à la colonisation écossaise, irlandaise et canadienne-française.

Traversant plusieurs municipalités de la MRC des Appalaches (Irlande, Kinnear's Mills, Saint-Jacques-de-Leeds, Saint-Jean-de-Brébeuf, Saint-Julien), de la MRC de L'Érable (Saint-Ferdinand, Saint-Pierre-Baptiste) et de celle de Lotbinière (Sainte-Agathe, Saint-Gilles, Saint-Sylvestre et Saint-Patrice-de-Beaurivage) la balade historique de plusieurs kilomètres propose ses attraits, entrecoupée de haltes et de lieux panoramiques, églises et cimetières de confessions différentes, sites patrimoniaux, théâtres et musées.

Les activités sportives et de plein air tel mototourisme, randonnées pédestres, motoneige, quad et vélo y sont prisées tant par les visiteurs que les résidents. Toutefois, ces chemins représentent également des contraintes d'accès, particulièrement l'hiver (ponts, étroitesse, pentes). Le caractère patrimonial du parcours et de ses sites nécessitera une attention particulière en matière de prévention et d'intervention d'incendie.

### **Réseau aérien**

L'aéroport régional dispose d'une piste d'atterrissage asphaltée d'une longueur de 4 500 pieds et d'une largeur de 100 pieds. Il offre divers services aux usagers dont un espace réservé pour avion sur ski, carburant et divers produits, de même qu'une école de pilotage.

Situé à proximité du périmètre urbain de la ville de Thetford Mines et au centre de la MRC, l'aéroport pourrait éventuellement être utilisé par des unités volantes de secours. Son achalandage est actuellement assez restreint mais il y aurait tout de même lieu de mettre en place un plan d'intervention spécifique dans l'éventualité d'accident majeur.

### **Réseau ferroviaire**

Le réseau ferroviaire est limité à une seule voie ferrée qui traverse le territoire du nord au sud. Ce réseau est officiellement affecté au transport de marchandises mais n'est toutefois plus en opération actuellement.

### **Réseau maritime**

La MRC ne dispose pas de réseau maritime. Bien que quelques petites marina soient destinées aux bateaux de plaisance sur certains lacs, elles ne constituent pas d'infrastructures majeures ayant des impacts sur la sécurité incendie.

## **CARTE 5 : Infrastructures de transport**

## **CARTE 6 : Routes fermées l'hiver**

### **2.1.4 Réseaux d'électricité et réservoirs de gaz propane**

Le territoire de la MRC est traversé par de nombreuses lignes de transport d'énergie hydroélectrique. Le poste de répartition de Beauceville (MRC Robert-Cliche), qui tire sa source du poste de transformation de Lévis, alimente à 230 KV le poste d'Hydro-Québec situé à Thetford Mines, où Hydro Québec exploite également un centre administratif et technique. La localisation de ces installations à l'intérieur du périmètre urbain de la ville n'occasionne pas de complication particulière; la présence du poste de transformation d'énergie n'est pas non plus problématique.

Malgré les risques inhérents à ses installations et infrastructures, les effectifs du service d'incendie du Thetford Mines sont en mesure d'assurer le rôle de premiers intervenants, s'en tenant en cela au plan d'urgence d'Hydro-Québec qui dispose de ses propres équipes d'intervention.

Considéré comme le plus versatile des hydrocarbures, le propane est utilisé tant comme combustible que comme carburant dans de nombreuses installations du territoire de la MRC. On retrouve cette source d'énergie dans tous les secteurs d'activité: industriel, manufacturier, commercial, institutionnel, agricole et domestique. Toutefois, l'utilisation la plus répandue est certainement le chauffage au propane des bâtiments agricoles. C'est aussi potentiellement la plus problématique puisque ces bâtiments n'étant pas habités, la détection d'incendie y est tardive. Ils abritent également un cheptel et des équipements dont les pertes pourraient s'avérer substantielles. Bien que l'utilisation du propane soit régie par de nombreuses réglementations visant la sécurité, les risques associés à un incendie en présence de propane sont bien présents. Tous les services d'incendie du territoire devront donc être bien préparés à intervenir en présence de propane de façon efficace et sécuritaire. À cet effet, ils pourront maintenir à jour l'inventaire des installations fixes lors de visites de prévention.

## 2.2 Les principaux aspects démographiques

### NOTE

Réserve sur les données comparatives des rubriques suivantes :

La région de la Chaudière-Appalaches est composée de neuf MRC et d'une ville (Lévis) présentant parfois d'importants contrastes, tant aux points de vue social qu'économique et partenarial. Les écarts sont particulièrement marqués aux plans de la scolarité, des revenus et des taux de chômage entre la ville de Lévis et certaines MRC de la région. L'interprétation comparative des données de la MRC des Appalaches et de la Région administrative doit être effectuée avec circonspection et uniquement dans le but de faire ressortir les impacts sur la protection incendie du territoire de la MRC.

### 2.2.1 Population

La distribution de la population de la MRC et de la région administrative présente un profil similaire à celui de la province, c'est-à-dire une diminution graduelle de la proportion des jeunes liée à la baisse de natalité et une augmentation en corollaire de la population des aînés. La proportion est toutefois plus élevée pour la MRC des Appalaches que pour la province de Québec.

Le dernier recensement de Statistiques Canada démontre que l'évolution de la population de la MRC maintient, de 2001 à 2006, un coefficient de variation moyen de 0,3%, malgré une augmentation moyenne de 3,2% de la population de la région Chaudière-Appalaches et de 4,3% au Québec au cours de la même période.

De 2001 à 2006, le nombre de naissances dans la MRC a chuté de 1,5% tandis que le nombre de décès durant la même période s'est accru de 6,9%. Ainsi, la MRC des Appalaches comptait le plus petit pourcentage d'enfants de 0 à 14 ans de toute la région Chaudière-Appalaches, ce groupe constituant 13,8% de la population totale, taux inférieur à celui de la région (18,1%). Par ailleurs, le groupe de 65 ans et plus a connu une forte évolution positive, atteignant 20,3% dans la MRC en 2006.

Le rapport de dépendance établi pour l'année 2006 est de 66 personnes à charge sur 100 pour la MRC, comparativement à 58 sur 100 pour la région. Les perspectives démographiques indiquent que l'état du vieillissement, associé à une baisse du taux de la population active et à une tendance migratoire présentant un solde négatif, entre autres facteurs, pourrait faire augmenter ce nombre de 14% dans Chaudière-Appalaches dès 2012 ou 2013.

De plus, on prévoit une importante décroissance de la population de 14,7%, tandis que celle de la région devrait stagner et celle de l'ensemble du Québec augmenter de 9,3%. Seuls les 65 ans et plus verront leur groupe d'âge augmenter en effectifs, passant de 20,3% de la population totale à 34,2% en 2021. La MRC occuperait alors le sixième rang au Québec quant aux MRC ayant les populations les plus âgées.

La proportion décroissante de la population active est principalement due à l'effet "baby boom", soit une augmentation significative des générations de gens qui sont nés entre 1946 et 1966. Au Québec, cette période s'est amorcée prématurément mais elle a eu la particularité d'avoir engendré plus de 110 000 naissances par année. Ces générations nombreuses ont transformé la structure des cohortes d'âge et, par le fait même, la structure de la population en âge de travailler. Leur influence durera jusqu'au moment où elles en sortiront, au fur et à mesure qu'elles prendront leur retraite. Il est évident que ces générations formeront alors un déficit difficile à combler.

Cette situation est préoccupante relativement au renouvellement des effectifs des services de sécurité incendie. La MRC des Appalaches est le territoire de la région qui a la plus faible proportion d'habitants de moins de 25 ans. Malgré une qualité de vie exceptionnelle, l'exode des jeunes est en grande partie lié au manque de disponibilité d'emplois à temps plein et d'opportunité de revenus pour la main d'œuvre qualifiée. Le schéma de couverture de risques en incendie doit, par conséquent, tenir compte de cette problématique de recrutement et d'opportunité d'emplois de nouveaux pompiers.

Bien qu'une baisse de la population soit anticipée d'ici 2021, on constate un vieillissement de la population. On peut donc déjà tenir compte de cet état de fait en s'assurant de logements sécuritaires pour ces populations notamment par une réglementation en matière de prévention des risques adéquate, par l'élaboration de plans d'intervention adaptés ainsi que par des campagnes de sensibilisation ciblées.

Dans un tel contexte, la capacité d'adapter les services à la population en matière de protection incendie, d'en assumer les charges et de faire preuve d'esprit innovateur et créatif dans l'élaboration et la mise en place de mesures permettant d'atténuer les effets de ces phénomènes représentent de nouveaux défis pour les municipalités de la MRC des Appalaches.

**FIGURE 4- VARIATION POPULATION DES MUNICIPALITES 2001 ET 2006, PUIS 2006 ET 2008**

Municipalité	2001	2006	Variation %	2006	2008	Variation %
<b>Adstock</b>	2 368	2 678	13,0%	2 678	2 754	2,9%
<b>Beaulac-Garthby</b>	816	900	10,3%	900	915	1,7%
<b>Disraeli Ville</b>	2 635	2 534	-3,8%	2 534	2 599	2,6%
<b>Disraeli Paroisse</b>	1 009	1 055	4,6%	1 055	1 080	2,5%
<b>East Broughton</b>	2 367	2 351	-0,7%	2 351	2 396	1,9%
<b>Irlande</b>	950	942	-0,8%	942	959	1,9%
<b>Kinnear's Mills</b>	366	333	-9,0%	333	342	2,9%
<b>Sacré-Coeur-de-Jésus</b>	559	599	7,2%	599	602	0,5%
<b>Saint-Adrien-d'Irlande</b>	398	403	1,3%	403	425	5,55
<b>Sainte-Clotilde-de-Beauce</b>	577	601	4,2%	601	612	1,9%
<b>Sainte-Praxède</b>	334	425	27,0%	425	438	3,0%
<b>Saint-Fortunat</b>	316	276	-12,7%	276	296	7,0%
<b>Saint-Jacques-de-Leeds</b>	771	708	-8,2%	708	723	2,2%
<b>Saint-Jacques-le-Majeur</b>	177	171	-3,4%	171	188	10,0%
<b>Saint-Jean-de-Brébeuf</b>	376	392	4,3%	392	398	1,7%
<b>Saint-Joseph-de-Coleraine</b>	1 642	2 003	22,0%	2 003	2 030	1,3%
<b>Saint-Julien</b>	415	403	-2,9%	403	408	1,2%
<b>Saint-Pierre-de-Broughton</b>	848	882	4,0%	882	899	2,0%
<b>Thetford Mines</b>	26 323	25 704	-2,4%	25 704	26 190	1,9%
<b>Total</b>	<b>43 247</b>	<b>43 360</b>	<b>0,3%</b>	<b>43 360</b>	<b>44 254</b>	<b>2%</b>

Source: www.stat.gouv.qc.ca

### 2.2.2 Emploi et rémunération

Le dynamisme et les perspectives de développement économique dans la MRC des Appalaches devraient affecter positivement le portrait de l'emploi dès 2008. Les données du recensement de Statistiques Canada en 2006 indiquent toutefois un taux de chômage de 8,6%, soit le plus élevé de la région Chaudière-Appalaches, qui est de 4,7%.

Quant au taux de travailleurs des Appalaches (population âgée de 25 à 64 ans), il a connu une variation négative de 0,2% de 2001 à 2006 et est, à 69,6%, le plus bas de la région (76,1%) après Montmagny.

Le revenu d'emploi moyen dans la MRC se situe à \$30 054, soit en dessous de celui de la région (\$35 415) et de la province (\$40 086). Le revenu personnel disponible par habitant a connu en 2006 un taux de variation positif de 2,4%, par rapport à l'année précédente, dû notamment à la hausse combinée des salaires (+ 3,2%) et des transferts gouvernementaux versés aux particuliers (Régime québécois d'assurance parentale et nouveau programme de soutien aux enfants, notamment).

Ainsi à \$19 562 dans Les Appalaches, le revenu personnel disponible par habitant est toutefois inférieur à celui de la région (\$22 044) et du Québec (\$23 273). Ce qui s'explique puisque 24% des personnes en emploi dans la MRC travaillent à temps partiel, un pourcentage supérieur à la moyenne régionale (20%) et l'un des plus élevés de la région administrative.

Lors du recensement de 2006, Statistiques Canada dénombrait 1 698 entreprises dans la MRC des Appalaches, offrant un total de 20 085 emplois. Notons toutefois que 93% de ces entreprises sont de très petites tailles et emploient moins de 20 personnes; seulement 3% d'entre elles en comptent plus de 50.

La MRC compte neuf organismes et entreprises ayant plus de 200 d'employés, soit :

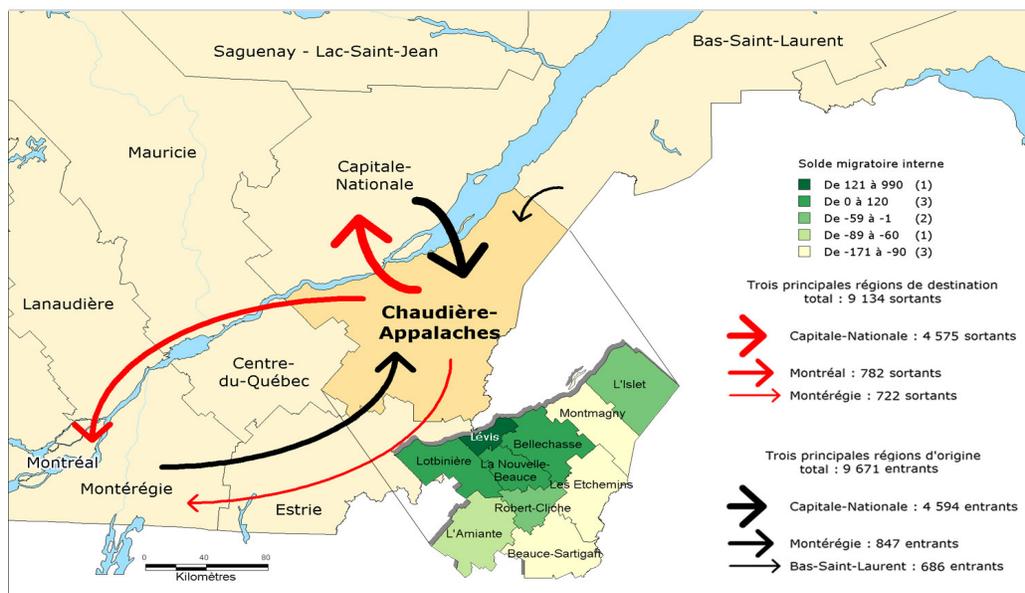
- Le Centre de santé et de services sociaux de la région de Thetford \*
- Le CHSLD des Appalaches \*
- La Commission scolaire des Appalaches \*
- Quatre industries de fabrication
- Deux entreprises de services

\* répartis dans plusieurs bâtiments

Pour certaines d'entre elles, des plans de sécurité incendie sont déjà conçus de concert avec les services de sécurité incendie et accrédités par les instances concernées.

Si l'organisation de la sécurité incendie est affectée par le bassin de main-d'œuvre disponible qui rétrécit, ce sont également les complications liées aux exigences en formation qui sont critiques ainsi que la rétention de personnel aspirant à rentabiliser cette formation par l'obtention des bénéfices découlant d'emplois à temps plein. Et c'est particulièrement évident dans les secteurs ruraux qui composent la plus grande part du territoire de la MRC, d'où la nécessité de surmonter cette problématique par la création de solutions originales.

**FIGURE 5- MIGRATION INTERREGIONALE ANNUELLE, CHAUDIERE-APPALACHES, 2006-2007**



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec

**FIGURE 6- NOMBRE, TAUX ET REVENU D'EMPLOI MOYEN DES TRAVAILLEURS DE 25 À 64 ANS (2005)**

Territoire	Nombre de personnes de 25 à 64 ans	Taux d'emploi	Revenu d'emploi moyen
L'Amiante ( <i>Les Appalaches</i> )	16 446	69,6 %	30 054\$
Ensemble du Québec	3 102 058	71,7 %	40 086\$

Source : Institut de la statistique du Québec et ministère du Revenu du Québec.  
Bulletin Flash : évolution du marché du travail dans les MRC

### 2.2.3 Activités économiques

L'exploitation des ressources naturelles est à l'origine du développement démographique et économique de toute la MRC des Appalaches. L'ouverture des cantons est directement tributaire de l'exploitation de la forêt.

Par la suite, l'agriculture a pris une place prépondérante et fut à la base de l'occupation du territoire et de l'érection de la majorité des municipalités rurales. Toutefois, c'est la découverte de l'amiante chrysotile qui déclencha le véritable essor économique de notre région. L'exploitation d'une ressource exclusive et abondante a permis un développement économique dont la progression constante a longtemps placé le territoire de la MRC des Appalaches parmi les plus performants.

Depuis les dernières décennies, il est apparu de plus en plus évident qu'une économie basée exclusivement sur une industrie dépendante des marchés mondiaux peut devenir extrêmement fragile. Ainsi, des efforts considérables ont été déployés afin d'apporter à l'économie régionale une diversification qui lui assurera une croissance constante.

Les résultats de ces efforts sont d'ores et déjà probants. Des créneaux technologiques émergent de nos centres de recherche en minéralogie et en plasturgie. La région tente également de se tailler une place dans le monde des technologies vertes par le biais de l'oléochimie, un secteur dont l'avenir semble prometteur en raison du prix élevé des carburants fossiles.

De ce fait, la structure de l'emploi s'est profondément modifiée: de 32,1 % emplois en 1971, le secteur primaire n'en occupait plus que 11,9 % en 2001 et 10,4% en 2006. Ce pourcentage est toutefois toujours supérieur à celui de l'ensemble de la province de Québec (4,0 %). Le secteur secondaire quant à lui passait de 23,8% à 28,9% durant la période de 2001 à 2006, tandis que le secteur tertiaire demeurait à peu près stable allant de 59,8% à 60,9%.

La proportion relative des grands secteurs économiques (primaire, secondaire et tertiaire) dans l'économie en général est à peu près semblable au reste du Québec et aux autres pays industrialisés.

## **Secteur primaire**

### **Mines**

L'industrie minière est une activité omniprésente sur le territoire de la MRC des Appalaches dont elle a irrémédiablement modifié le paysage. La présence de la ressource a joué un rôle prépondérant dans l'aménagement et le développement du territoire régional. Pendant longtemps, les compagnies minières furent les principaux employeurs et certains villages ou quartiers entiers leur appartenaient (terrains et résidences). Des générations de centaines de familles ont ainsi vécu dans un paysage façonné par les montagnes de résidus, au rythme des quarts de travail et au son des sirènes qui annonçait l'imminence du dynamitage.

L'ensemble des activités socioéconomiques régionales est encore fortement imprégné par l'exploitation des ressources minérales. Aujourd'hui, son déclin constitue l'élément déclencheur de tout le processus de restructuration et de diversification économique entrepris par les différents intervenants qui oeuvrent au sein de la communauté.

### **Belvédère de la Mine LAQ, Saint-Joseph-de-Coleraine**



Malgré la baisse graduelle du nombre de gisements d'amiante en exploitation, la richesse du sous-sol demeure néanmoins un élément incontournable dans la planification de l'utilisation du sol à l'échelle régionale.

Des projets d'exploitation de chromite démontrent que le potentiel minier demeure un actif qui doit être pris en compte dans la perspective du développement économique régional.

Actuellement, la plupart des activités d'extraction du minerai se situe dans la ville de Thetford Mines ainsi que dans la municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine.

### **Agriculture**

Chaudière-Aopalaches est la deuxième région agricole du Québec en importance. Dans la MRC des Appalaches, l'agriculture représente la vocation dominante de 65% des municipalités. La dispersion des exploitations agricoles constitue un élément majeur de l'occupation du territoire de la MRC en milieu rural.

Près de 700 fermes occupent un peu plus de 37% du territoire total de la MRC et 52% de sa zone agricole. La production laitière demeure le cœur de l'activité agricole, bien que certains élevages tels le lapin, le cerf rouge, le sanglier et le bison soient en émergence. L'assise saine et dynamique du complexe agroalimentaire de la région engendrait un produit intérieur brut (PIB) de 123 milliard de dollars en 2007, représentant 9% du PIB du Québec.

Le revenu agricole moyen par ferme est d'un peu plus de 122 000\$ et le capital agricole moyen est légèrement en deçà de 250 000\$. Plus de 75% des fermes ont un capital agricole inférieur à 200 000\$ et près de 65% des entreprises ont un revenu agricole de moins de 50 000\$. Le revenu agricole total de la MRC est en croissance depuis 1981 même si le nombre de fermes est en baisse. En 2005, il représente 85 581 062\$, soit 7% du revenu agricole total de Chaudière-Appalaches. Une part importante de l'activité agricole est générée par un nombre élevé de fermes qui pratiquent une agriculture à temps partiel.

L'essentiel des 272 emplois en transformation alimentaire dans la MRC des Appalaches se retrouve à la boulangerie située à Adstock. On compte aussi 7 autres usines principalement en transformation acéricole et 12 commerces et services qui procurent 63 emplois dans le secteur agroalimentaire. Presque tous ces commerces ont un marché étendu principalement à la MRC.

**FIGURE 7- EMPLOIS DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE (2005)**

DOMAINE	EMPLOIS
Agriculture	10 800
Commerce de détail	8 100
Commerce de gros	1 000
Restauration	6 400
Transformation	<u>7 000</u>
<b>TOTAL</b>	<b>33 300</b>

Source : MAPAQ.- 2006

**FIGURE 8- REVENUS AGRICOLES PAR MUNICIPALITÉ (2005)**

MUNICIPALITÉS	REVENUS	EXPLOITATIONS
Adstock	7 966 866 \$	88
Beaulac-Garthby	1 480 251 \$	22
Disraeli	3 074 804 \$	21
Irlande	6 965 067 \$	60
Kinnear's Mills	3 301 595 \$	48
Sacré-Coeur-de-Jésus	8 072 346 \$	50
Saint-Adrien-d'Irlande	3 006 221 \$	32
Sainte-Clotilde-de-Beauce	4 965 520 \$	42
Sainte-Praxède	2 173 933 \$	19
Saint-Fortunat	12 152 328 \$	29
Saint-Jacques-de-Leeds	8 439 742 \$	61
Saint-Jean-de-Brébeuf	5 194 095 \$	46
Saint-Pierre-de-Broughton	6 516 077 \$	66
Thetford Mines	5 358 365 \$	54
Autres municipalités (5)	6 913 852 \$	25
<b>Total</b>	<b>85 581 062 \$</b>	<b>697</b>

Source : MAPAQ.- 2006

**FIGURE 9- RÉPARTITION DES REVENUS ANNUELS SELON LES TYPES DE PRODUCTION (2005)**

TYPE DE PRODUCTION	REVENUS
Production acéricole	12 213 868 \$
Production avicole	929 936 \$
Production bovine	10 242 890 \$
Production horticole	3 995 442 \$
Production laitière	28 560 208 \$
Production porcine	24 199 703 \$
Autres élevages	2 038 727 \$
Revenus divers	3 400 287 \$
<b>TOTAL</b>	<b>85 581 062 \$</b>

Source : MAPAQ.- 2006

### Forêt

La forêt couvre près de 72 % de la superficie totale de la MRC et l'acériculture est certainement le type d'exploitation forestière le plus remarquable avec plus de 480 exploitations, ce qui en fait la MRC la mieux nantie à ce chapitre. L'autre principal revenu provenant des productions végétales, la production de sapins de Noël, totalise une superficie de production de 958 hectares soit la plus vaste de la région Chaudière-Appalaches. Plusieurs de ces entreprises agissent même sur le plan international, avec un pourcentage d'exportation aux États-Unis atteignant dans certains cas 90%.

Concernant le secteur primaire, il semble que la problématique soit d'assurer la protection contre le feu des bâtiments agricoles et acéricoles. Les matériaux de construction et le contenu des bâtiments sont généralement hautement et rapidement combustibles. De plus, ces bâtiments n'étant pas habités, l'alerte est souvent donnée tardivement lorsque le feu est déjà bien établi; les pompiers ne peuvent généralement que contenir l'incendie et éviter qu'il s'étende aux autres bâtiments. Finalement, les cabanes à sucre présentent souvent des contraintes d'accès aux véhicules d'urgence, tout comme les bâtiments forestiers. Des mesures alternatives de détection et de prévention seront donc être évaluées pour ces types de bâtiments.

### Secteur secondaire

L'activité du secteur secondaire est caractérisée par les industries manufacturières reliées principalement au domaine de la construction, au matériel de transport et à la machinerie. D'autres types d'industries, tels le meuble, les métaux primaires et les produits métalliques complètent les activités du secteur secondaire. Dans la MRC des Appalaches, comme ailleurs au Québec, l'ouverture de nouveaux marchés et le développement de nouvelles économies, notamment en Asie, entraînent depuis quelque temps la chute de certains secteurs classiques de l'industrie secondaire, le vêtement par exemple.

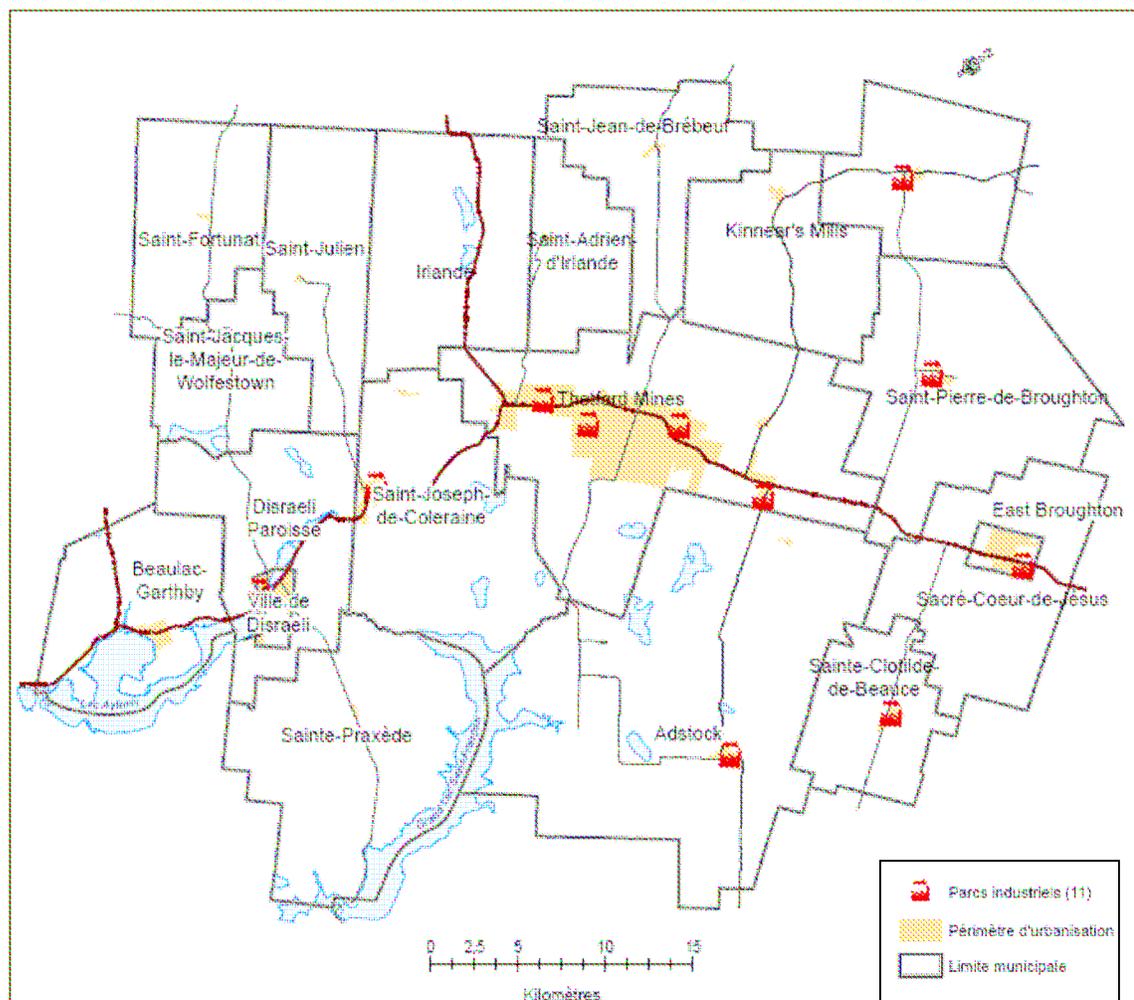
Les industries constituent des moteurs économiques de plus en plus importants et sont potentiellement, sinon effectivement, de grands générateurs d'emplois. On comprend donc la priorité d'en assurer une protection efficace et de mettre en place des plans de prévention et d'intervention spécifiques.

C'est d'autant plus conséquent que les nouveaux créneaux technologiques commandent de nouveaux équipements et procédés; les risques qui y sont associés devront être connus des services de sécurité incendie, d'où l'utilité de concevoir, en concertation, des plans de sécurité incendie adaptés.

Il importerait aussi de favoriser l'implantation d'une culture de prévention des incendies en milieu industriel, un effort qu'a déjà entrepris un organisme de la région, la SADC de L'Amiante, en sensibilisant ses clients (de tous les secteurs d'activités économiques) par le biais d'ateliers d'information et d'un guide de planification d'urgences et de relève entrepreneuriale.

La plupart des industries de la MRC sont regroupées dans les 11 parcs industriels du territoire, généralement situés à l'intérieur ou à proximité des périmètres urbains. Cette localisation favorise l'accessibilité et le temps de réponse en cas d'incendie. Toutefois, certaines industries à risques très élevés sont situées à l'extérieur des périmètres urbains, notamment une industrie minière et une industrie de fabrication de dynamite localisées à Saint-Joseph-de-Coleraine.

**FIGURE 10- LOCALISATION DES PARCS INDUSTRIELS – MRC DES APPALACHES**



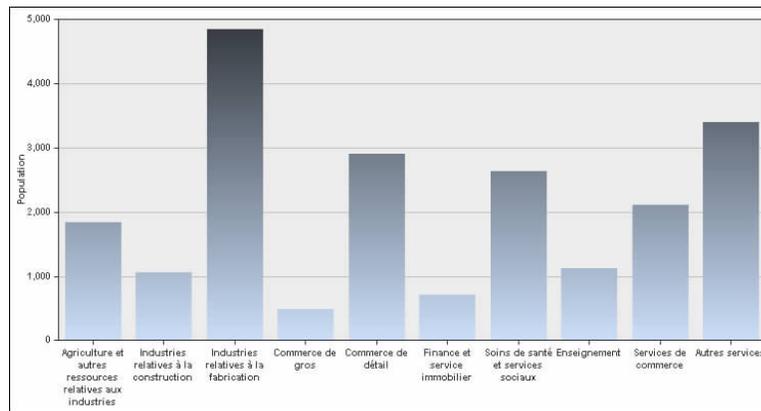
Source : MRC des Appalaches

### Secteur tertiaire

Ce secteur regroupe actuellement près de 61 % de la main-d'œuvre de la MRC des Appalaches et s'organise principalement en zones urbaines. Ce secteur est largement dominé par le groupe commerce (gros et détail) et par les services publics, para-publics et privés.

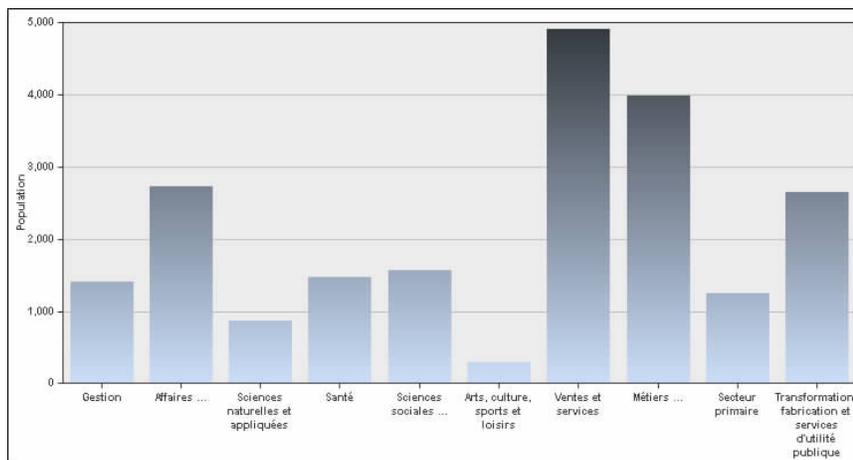
Le Centre de santé et de services sociaux et la Commission scolaire des Appalaches demeurent les plus grands employeurs. Bon nombre de ces organisations, localisées à l'intérieur des périmètres urbains, sont situées à proximité des casernes de pompiers. Des inspections périodiques de ces bâtiments et une réglementation adaptée ne pourra que favoriser la protection du cadre bâti et des activités économiques qui en découlent. Par ailleurs, les performances de la MRC en matière de finances et assurances, de services professionnels et techniques, de services aux entreprises, de culture et de loisirs permettent de croire à une croissance constante de ce secteur.

FIGURE 11- RÉPARTITION DE L'EMPLOI SELON LA PROFESSION - MRC DES APPALACHES



Source : Statistiques Canada Recensement de 2006

FIGURE 12- RÉPARTITION DE L'EMPLOI SELON LE TYPE D'INDUSTRIE - MRC DES APPALACHES



Source : Statistiques Canada Recensement de 2006

## 2.3 Ressources récréotouristiques

Riche en contrastes et d'une étonnante diversité, avec ses paysages miniers, ses lacs, ses forêts, ses monts, son cachet urbain et rural, la MRC des Appalaches possède des ressources récréotouristiques très intéressantes qui la distinguent des autres MRC de la région Chaudière-Appalaches. L'une de ces ressources correspond aux nombreux plans d'eau qui sont parsemés sur son territoire. Hormis la villégiature que l'on retrouve sur 16 plans d'eau, le Grand Lac Saint-François (58 km<sup>2</sup>) et le lac Aylmer (31 km<sup>2</sup>) possèdent des éléments qui attirent une clientèle qui déborde largement des limites régionales.

Le Parc national de Frontenac, situé en bordure du Grand Lac Saint-François, se caractérise par la richesse, l'originalité et la qualité de ses installations et ses activités nautiques, de découvertes et d'interprétation de la nature. Il possède d'ailleurs une vocation de préservation floristique et faunique. Le sentier pédestre des 3 Monts et la réserve écologique de Coleraine, protégée par la Loi sur les réserves écologiques, sont également des produits touristiques très intéressants. L'aménagement de plus de 35 kilomètres de sentiers pédestres dans un territoire au relief accidenté a permis de mettre en valeur le paysage caractéristique de la zone de serpentine. Tout en permettant les randonnées, il s'intègre dans le projet de conservation identifié par le ministère de l'Environnement, favorisant la protection de terres écosensibles. Bien qu'aménagé et sécuritaire, ce site nécessite assez régulièrement les interventions du service de sécurité incendie de Saint-Joseph-de-Coleraine, qui procède au sauvetage en forêt. Il s'agit le plus souvent de rechercher et d'assister des randonneurs téméraires qui se perdent ou se blessent.

Une autre des particularités de la MRC concerne les activités récréatives et d'interprétation liées à son histoire et à l'imposant patrimoine minier, qui participent largement à promouvoir la région comme un véritable pôle récréotouristique. Le caractère à la fois historique, scientifique et technologique du Musée minéralogique et minier et de son centre d'éducation et d'initiation aux sciences de la terre en font une attraction touristique unique et très recherchée. Les collections et activités, notamment la spectaculaire visite d'une mine à ciel ouvert, présentent l'histoire géologique et minière de la région. On retrouve aussi sur le territoire plusieurs sites historiques très appréciés des visiteurs. Ils constituent un apport économique intéressant, notamment pour les municipalités de Kinnear's Mills et Saint-Jacques-de-Leeds. Fort également de nombreuses activités et établissements sportifs et culturels, le tourisme dans Les Appalaches compte parmi les secteurs visés par le développement économique régional.

Lors de l'application du schéma, les différents risques liés à ces activités, les contraintes d'accès, d'utilisation des ressources et celles occasionnées par une concentration importante de visiteurs seront analysés par les intervenants et nécessiteront d'éventuels plans de prévention et d'intervention. Il en ira de même avec les activités de masse, dont le fameux Festival de la Relève qui attire une très nombreuse foule chaque année.

---

### Sources des statistiques :

MRC des Appalaches  
Institut de la Statistique du Québec  
Statistiques Canada, Recensement 2001  
Profil socioéconomique de la Chaudière-Appalaches (CRÉ)  
MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles, 2006

### Sources des commentaires:

MRC des Appalaches, Mot du Préfet ; site de web de la MRC  
Desjardins, Études économiques, Volume 5, Numéro 12  
Guide touristique officiel 2006-2007 de Chaudière-Appalaches  
Plan quinquennal de développement régional 2008-2013 (CRÉ Chaudière-Appalaches)  
Schéma d'aménagement révisé MRC des Appalaches (2002)  
Règlement 90, Annexe A, MRC des Appalaches